

INSCRIPTION AU COLLOQUE GYPSY 2021

présentielle et distancielle

« QUAND LA VIE BASCULE...
SUITES ET INCIDENCES... »

Muriel FLIS-TREVES et René FRYDMAN

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone portable _____ Mail _____

(Portable et mail obligatoire pour recevoir votre confirmation d'inscription)

Profession _____

DROITS D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

- Médecins 240 €
- Sages-femmes, psychologues, chercheurs en sciences humaines 170 €
- Infirmières, personnels para-médical 170 €
- Autres 230 €
- Étudiants et Internes *(joindre impérativement un justificatif)* 70 €

DROITS D'INSCRIPTION FORMATION CONTINUE
CENTRES HOSPITALIERS / ORGANISMES PUBLICS

- Médecins 320 €
- Sages-femmes, psychologues, chercheurs en sciences humaines 240 €
- Infirmières, personnels para-médical 240 €

2 POSSIBILITÉS POUR ASSISTER AU COLLOQUE :

Merci de nous préciser la version choisie, en cochant une de ces cases :

Version en ligne
distancielle

&

Version en conférence
présentielleRÈGLEMENT À L'ORDRE DE CERC ET BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À
L'ADRESSE SUIVANTE :

Cerc-congrès - 4 rue Anne Vialle - 19000 TULLE

OU

RÈGLEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE SUR LE SITE :

<http://www.gypsy-colloque.com/inscription>

LE COLLOQUE EN 2 VERSIONS

Cette année, le colloque GYPSY prévoit de vous proposer un colloque dit "hybride" :

INFORMATION : Nous vous proposons de choisir une des 2 versions afin d'évaluer le nombre de participants en présentielle et en distancielle, cependant, vous aurez toujours la possibilité de le suivre dans l'une ou l'autre version à tout moment.

Les 2 versions :

- **Une version virtuelle en ligne** sur une plateforme digitale sur laquelle sera retransmis les 2 journées du colloque.
- **Une version en conférence à l'Université de Paris**, 45, rue des Saint-Pères, 75006 PARIS. En effet, nous espérons pouvoir vous retrouver physiquement pour cette XXI^e édition. Nous vous tiendrons informés afin de vous confirmer cette possibilité. En cas de mesures sanitaires annoncées à cette période, vous pourrez assister au colloque en version digitale.

L'accès au replay, disponible pendant 30 jours après le colloque est uniquement réservé aux inscrits. Un email vous sera envoyé après la fin de l'événement afin d'accéder à la retransmission en différé du colloque Gypsy 2021.

VERSION EN LIGNE : RETRANSMISSION DU COLLOQUE

Les inscrits à la version en ligne distancielle, pourront se connecter sur la plateforme digitale qui retransmettra le colloque en ligne à partir de 8h15, le vendredi 10 décembre 2021. Ils recevront un email avec le lien correspondant à l'accès au direct.

COMMENT S'INSCRIRE AU XXI^e COLLOQUE GYPSY ?**• Par voie postale**

En complétant le bulletin d'inscription, inscrire lisiblement vos coordonnées et votre spécialité ou votre profession et le renvoyer accompagné d'un **chèque à l'ordre de CERC - 4 rue Anne Vialle - 19000 Tulle.**

Ne pas oublier de joindre le justificatif de votre statut d'étudiant si tel est le cas, sans justificatif votre demande ne sera pas prise en compte.

• En ligne

Règlement sécurisé par carte bancaire sur notre site :

<http://www.gypsy-colloque.com/inscription>

Le coût de l'inscription comprend les sessions plénières et les pauses.

CONGRÈS AGRÉÉ FORMATION MÉDICALE CONTINUE

N° de déclaration d'activité formateur Cerc-Congrès : 75 19 00833 19.

Médecins libéraux : financement de votre formation par le FAF-PM - 11 boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS

- Site : www.fafpm.org .

Documents à fournir impérativement dans les 30 jours suivant la fin de la formation :

- Copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF fournie en 2021 au titre des exercices de l'année 2020
- Programme de la formation
- Attestation d'acquiescement des frais d'inscription
- Attestation de présence

MODALITÉS D'ANNULATION

Tout congressiste qui serait dans l'obligation d'annuler sa participation pourra être remboursé après déduction faite de 30 euros de frais de gestion sur demande écrite avant le 30 novembre 2021, après cette date aucun remboursement ne pourra être effectué. cf conditions générales de vente

<http://www.gypsy-colloque.com/conditions-generales-de-vente>

Nous vous proposons de satisfaire à vosre obligation annuelle de formation en participant à un programme DPC sur un atelier spécifique en parallèle de GYPSY.
Le DPC nécessite une inscription supplémentaire à l'inscription au colloque GYPSY.

OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE GROSSESSES DIFFICILES

Caractéristiques du programme DPC N° 12142100198 Session 1
Mis en oeuvre par EvalFormSanté (Préf. n°53350825535, OGDPC 1214)

Il s'agit d'un programme intégré associant Formation continue et analyse de pratique selon la méthode des vignettes cliniques.

- 1/ FORMATION NON PRÉSENTIELLE :

- a/ Vignettes cliniques à réaliser en ligne en pré et post formation présenteielle
- b/ vidéo de session du congrès et articles de FMC complémentaire en ligne
- c/ forum de discussion en post-formation présenteielle pour continuer l'analyse de pratique et échanger entre les participants et experts

-2/FORMATION PRESENTIELLE :

Le 10 Décembre de 12H45 à 13H45 :

Formation continue et analyse de pratique à partir des vignettes cliniques en ligne. Débat entre les participants et avec les experts. Analyse de la pratique et des pistes d'amélioration de celle-ci.

Experts : Pr René Frydman , gynécologue, Mme Caroline Brochet, sage femme, présidente APSF

3/ Evaluation des messages retenus : QCM en pré et post-formation présenteielle à remplir en ligne et envoi de la synthèse des réponses et de la correction pour une autoévaluation des modifications de votre pratique.

S'inscrire : <https://www.evalformsante.fr/formations/1650>

ou sur <http://www.mondpc.fr/>

Indemnisation 270 € pour ce DPC

(décompte pour 1H présenteielle et 5H non présenteielles)

La participation à l'ensemble des étapes est indispensable à la validation et l'indemnisation

Règles OGDPC 2019 :

Concerne les médecins Français thésés installés ou remplaçants

Salariés : DPC financé par votre établissement (remboursement OPCA) pour les programmes agréés ANDPC

Libéraux (plus de 50% activité libérale)

Pris en charge et indemnisé par l'ANDPC selon **une enveloppe de 21H/an**

<https://www.agencedpc.fr/forfaits-de-dpc>

Indemnisation

• **Programme intégré (FMC +EPP) : Médecins 45€/h en présentiel et non présentiel, Sage-Femme 37,85 €/h**

INSCRIPTION, FINANCEMENT ET INDEMNISATION

L'inscription au DPC est indépendante de l'inscription au colloque GYPSY

Pour vous INSCRIRE AU DPC, rendez-vous sur le site:

EvalFormSanté : <https://www.evalformsante.fr/formations/1650> ou sur <http://www.mondpc.fr/>

Renseignements : secretariat@evalformsante.fr

Ou au téléphone entre 8h30 et 16h30 : Elodie: 09 54 23 16 37

Pour les LIBERAUX (> 50% d'activité libérale) :

DPC en 6H, Prise en charge ANDPC sous réserve de disponibilité de l'enveloppe annuelle.

Indemnisé médecins 45 €/h soit 270 €, sage-femmes 37,5€/h soit 225 €

Pour les SALARIES (>50% de l'activité) :

Votre inscription définitive est conditionnée au paiement par votre employeur des frais liés au DPC : 570 € le programme.

Merci lors de votre préinscription de bien indiquer les coordonnées de votre employeur.

Votre Inscription sera définitive après retour de la convention de formation et de la facture pro forma signés par votre employeur.